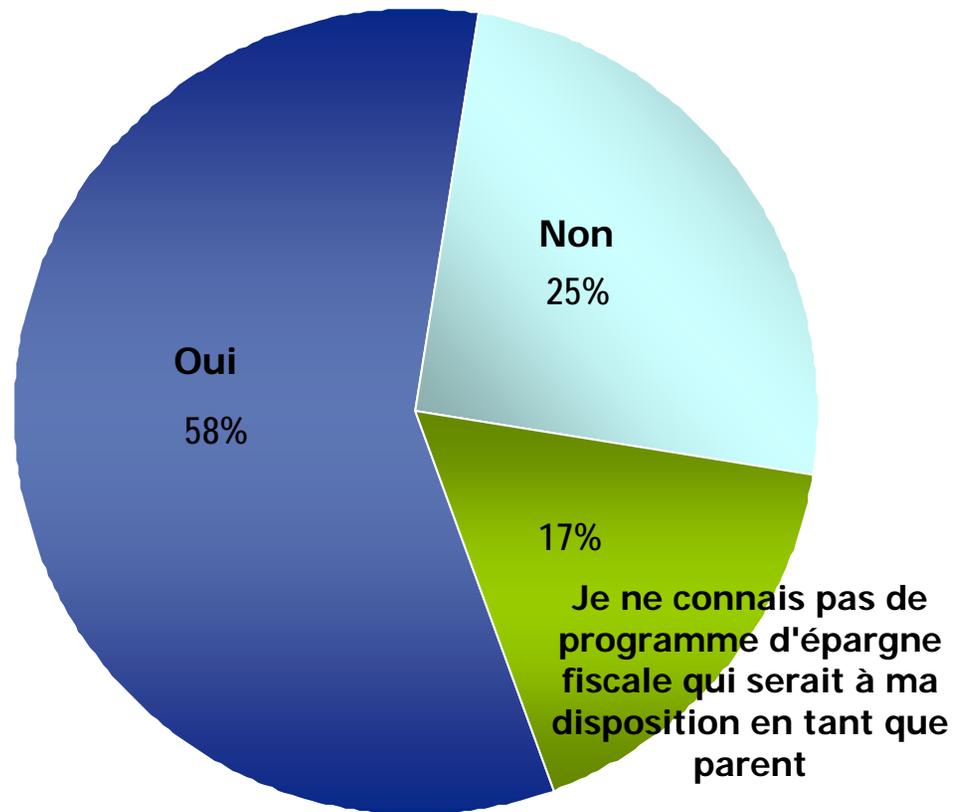




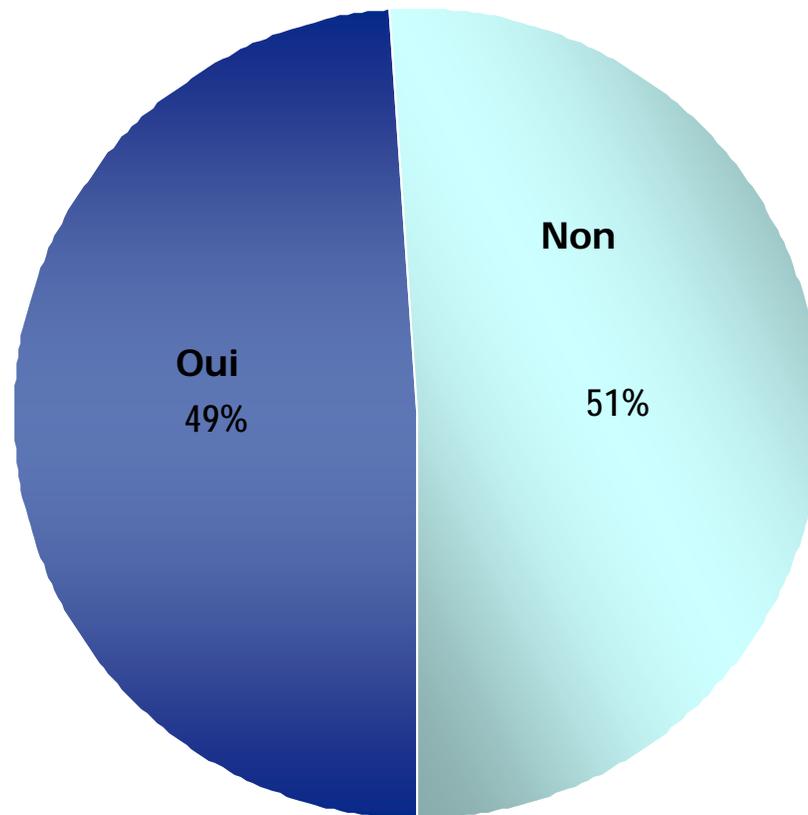
Un peu plus de la moitié des répondants qui ont de jeunes enfants estiment qu'ils profitent pleinement des avantages fiscaux dont peuvent se prévaloir les parents. Les deux tiers des parents qui détiennent des REEE estiment qu'ils en tirent des avantages fiscaux.



Q. 5 : Pensez-vous que vous profitez entièrement des épargnes fiscales qui sont à votre disposition en tant que parent (par exemple crédit d'impôt pour enfants, crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, réclamer les dépenses de garderie, etc.) ?
Base : Jeunes familles (n = 517)



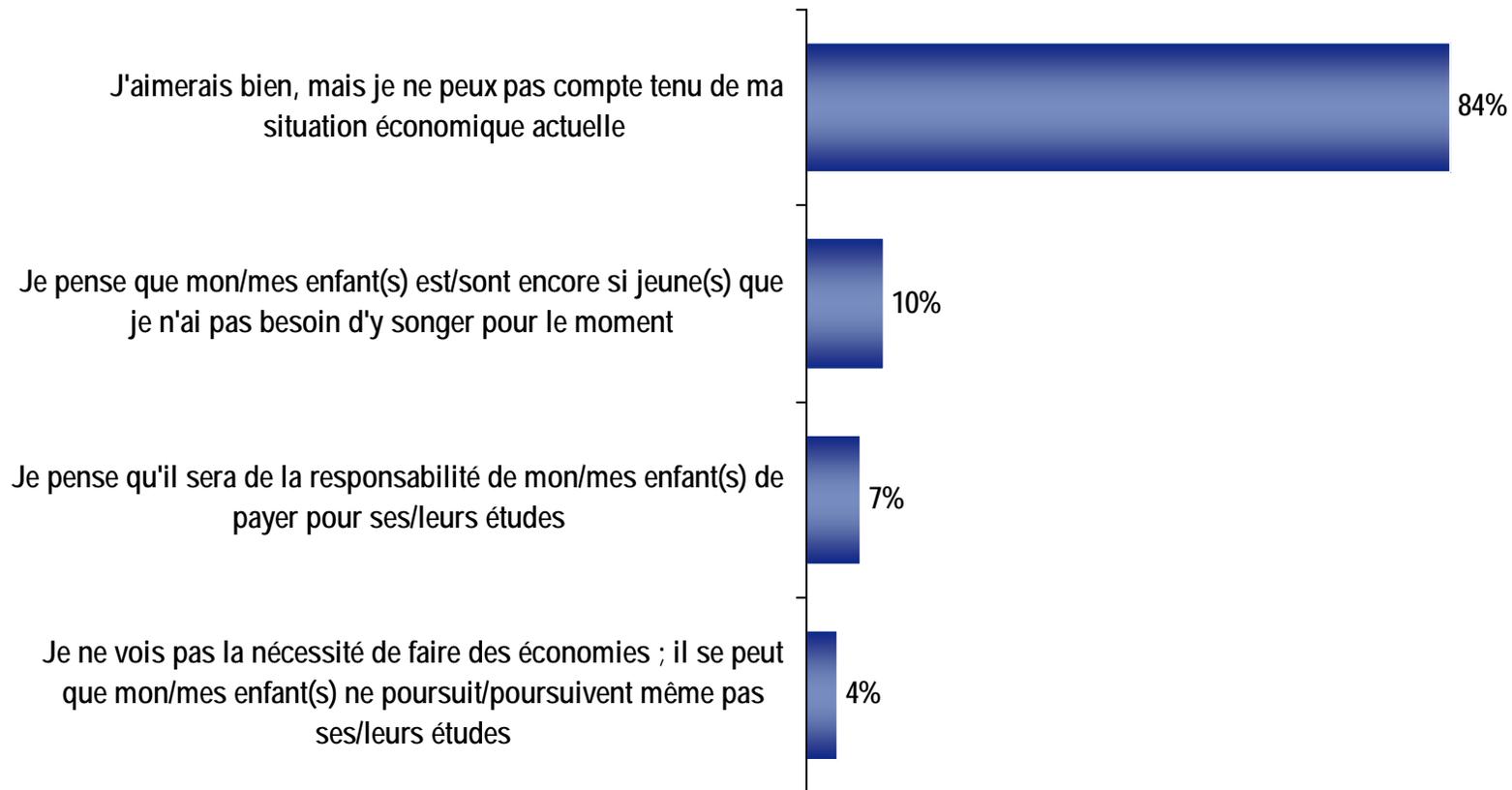
La moitié des répondants qui ont de jeunes enfants ne détiennent pas de REEE pour leurs enfants. Les chefs de famille monoparentale sont moins nombreux à détenir des REEE.



Q. 6 : Avez-vous ouvert un REEE (régime enregistré d'épargne-études) pour votre/vos enfant(s) pour leurs frais de scolarité futurs ?
Base : Jeunes familles (n = 517)



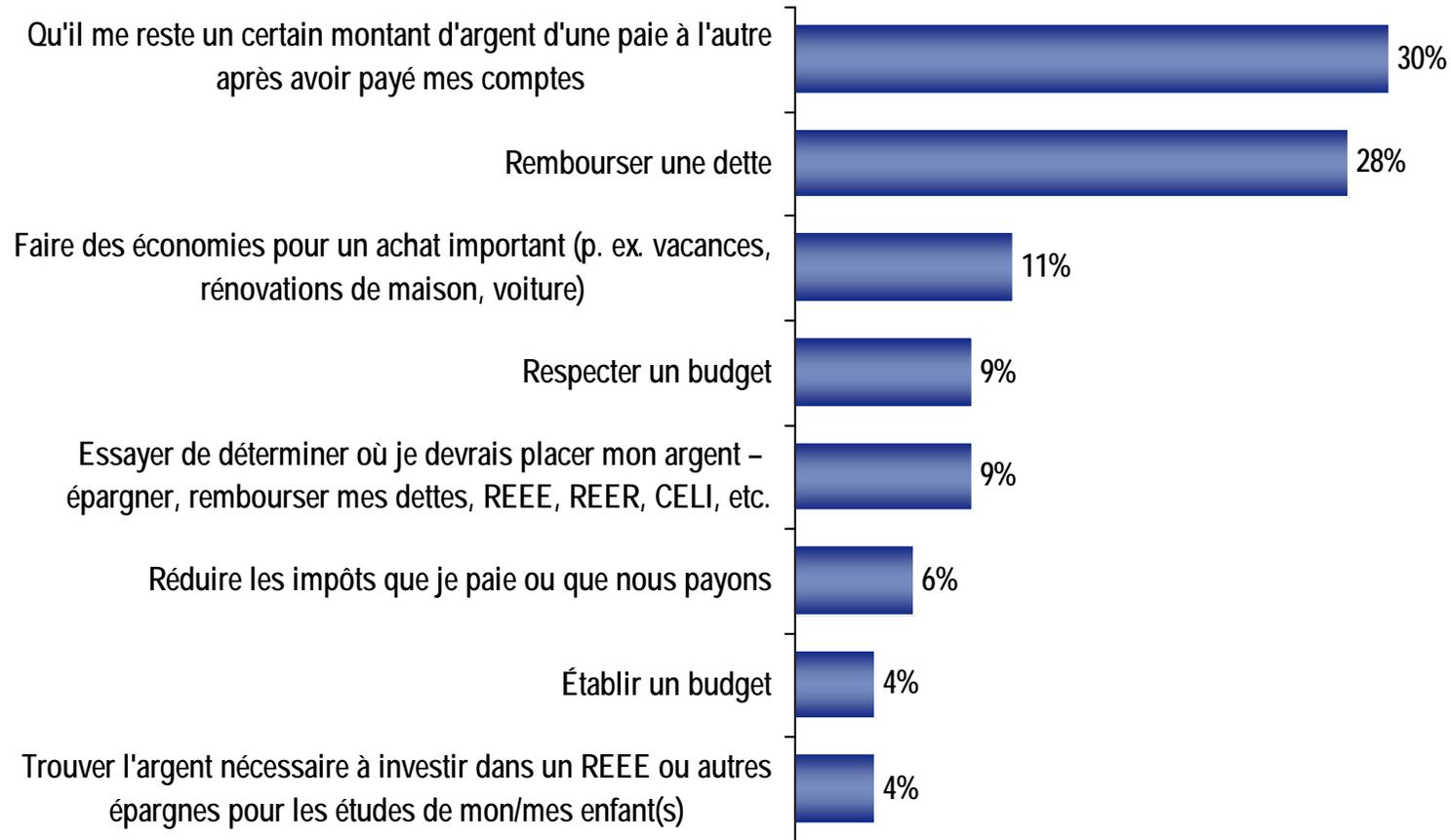
La majorité des répondants faisant partie du groupe des jeunes familles qui n'épargnent pas en vue de financer les études de leur(s) enfant(s) souhaiteraient pouvoir le faire.



Q. 8 : Pourquoi dites-vous que vous ne faites pas d'économies ou que vous n'avez pas l'intention de faire des économies pour les études futures de votre/vos enfant(s) ?
Base : Jeunes familles qui actuellement ne font pas d'économies ou qui n'ont pas l'intention de faire des économies pour les études futures de leur/leurs enfant(s) (n = 180)



Les principales priorités pour les jeunes familles : pouvoir disposer d'un certain montant d'argent après avoir payé leurs comptes, et rembourser leurs dettes. Épargner pour les études de leur(s) enfant(s) n'est pas l'une de leurs principales priorités.



Q. 9 : En tant que parent avec une jeune famille, quelle est, à votre avis, la plus grande difficulté en ce qui concerne votre situation financière ?
Base : Jeunes familles (n = 517)